

TARIFS FUNERAIRES
de la Commune du BOULLAY-MIVOYE

Année 2021

Pour l'Achat ou le Renouvellement d'une concession de 2m² ou d'une caverne

Objet	15 ans	30 ans
Concession individuelle	150€	210€
Concession individuelle enfant - 2 ans	50€	
Concession collective	2 personnes 250€	360€
	3 personnes 350€	510€
Concession familiale	500€	1000€
Indigent	Frais réels engagés par la municipalité	
Rosier	40€	
Jardin du Souvenir	25€	
Caveau provisoire	Du 1 ^{er} au 5 ^{ème} jour -> 3€50 A partir du 6 ^{ème} jour->10€ par jour payable à chaque fin de mois	

Pour le renouvellement ou l'achat d'une concession double (4m²) le tarif est doublé. Pas de possibilité de caverne double.